



Location accession neuf en psla

Par **villadorente**, le **06/04/2010** à **21:56**

Bonjour,

En location accession (locataire avec une option d'achat de la maison) dans une maison neuve depuis juillet 2009, le jardin n'est pas du tout fonctionnel suite à une défaillance de l'entreprise des espaces verts nous payons un loyer normal avec une partie pour la part acquisitive.

Y a t'il un moyen de récupérer une partie de se loyer du fait que nous ne pouvons utiliser complètement cette maison.

merci de vos réponses